

## Programme de rénovation urbaine la Ville change avec vous



### Ouverture du Point Info Quartier d'Orgeval

La Ville de Reims, Reims Métropole et leurs partenaires vont au devant des habitants pour les informer et les écouter à la fois sur le renouvellement urbain, leur cadre de vie au quotidien, le tramway.

Le programme de rénovation urbaine mobilise depuis janvier 2009 les habitants des quartiers Wilson, Orgeval, Croix-Rouge, Epinettes dans la réflexion pour ce projet collectif. La Ville de Reims entend mener cette transformation majeure de l'espace urbain en tenant compte des attentes des habitants et en les associant au projet. Ainsi, depuis janvier 2009, ont été organisées des réunions publiques dans chacun des quartiers concernés, la mise en œuvre d'une nouvelle charte de relogement, des réunions de concertation pour l'aménagement des espaces de vie. Une nouvelle étape s'ouvre aujourd'hui avec l'ouverture des Points Info Quartier d'Orgeval et de Croix-Rouge.

Espace de proximité pour l'accueil et l'information des habitants, tel est le rôle d'un Point Info Quartier. A Reims, dans chacun des quatre quartiers de Reims bénéficiant du renouvellement urbain va s'implanter un Point Info Quartier, successivement à : Orgeval (ce 1<sup>er</sup> juillet), Croix-Rouge (ce 1<sup>er</sup> juillet), Epinettes (rentrée 2009) et enfin, à Wilson (début 2010). La principale mission d'un Point Info Quartier : informer le plus largement possible les habitants sur tous les aspects du renouvellement urbain - le calendrier des différents chantiers, le relogement, la charte d'insertion (dispositif d'insertion sur les chantiers ANRU et tramway des habitants éloignés de l'emploi) – et les informer sur le chantier du tramway. Pour cela, dans chaque Point Info Quartier, du lundi au vendredi, se relaient plusieurs services de la Ville de Reims (dont des médiateurs de quartier), des ambassadeurs du tramway de Reims Métropole et enfin, des acteurs du relogement des différents organismes logeurs : Effort Rémois, Foyer Rémois, Reims Habitat.

### Accueillir les habitants

L'enjeu est à la fois :

- **d'apporter un premier niveau d'information globale aux habitants** sur le renouvellement urbain, le tramway, les animations spécifiques au quartier via des panneaux d'exposition des brochures, etc.,
- et de fournir des **réponses individualisées dans la mesure du possible** à l'occasion d'entretiens avec des spécialistes.

#### ▣ Adresse du Point Info Quartier d'Orgeval

3, place de Fermat

#### ▣ Les horaires d'ouverture du Point Info Quartier d'Orgeval

Lundi : 16h/19h (information sur le renouvellement urbain),

Mardi : 9h30/12h30 (renouvellement urbain) ; 16h/19h (tramway)

Mercredi : 11h/16h (tramway) ; 16h/19h (renouvellement urbain)

Jeudi : 16h/19h (tramway et renouvellement urbain)

Vendredi : 16h/19h (renouvellement urbain)

#### ▣ Les différents partenaires du renouvellement urbain mobilisent leurs services :

- médiateurs de quartiers de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat,
- chefs de projet ANRU, CUCS et Charte Locale d'Insertion de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat,
- ambassadeurs du tramway de Reims Métropole,
- agents missionnés par les organismes logeurs pour informer notamment les familles concernées par un relogement (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS)).

## Informer sur la métamorphose du quartier

Chaque Point Info Quartier informe à la fois sur :

#### ▣ le renouvellement urbain dans ses différentes composantes :

- le programme de rénovation urbaine et la nature des opérations (création ou aménagement d'espaces publics, réhabilitations, constructions, démolitions), le calendrier des chantiers,
- le relogement et la charte du relogement,
- la charte locale d'insertion  
Dispositif d'insertion par l'activité pour les personnes éloignées de l'emploi dans le cadre du chantier du tramway et des chantiers de renouvellement urbain. La Ville met en réseau les entreprises et les acteurs de l'emploi. Le Pôle emploi centralise les candidatures.
- les réunions de concertation,
- la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) : suivi du cadre de vie des habitants  
Dispositif de suivi du bon entretien des espaces publics et du patrimoine des bailleurs : bon entretien des espaces verts, des parties communes, suivi de la propreté, de l'éclairage public, etc.
- le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)  
La Ville de Reims et l'Etat co-financent un accompagnement social du renouvellement urbain ou encore des opérations telles que le programme des animations à la piscine Orgeval cet été, diverses opérations de la Maison de quartier, de clubs sportifs tels que l'Entente Family Stade de Reims Athlétisme, le Football Club d'Orgeval, d'associations telles que le Facteur Théâtre, ou encore du dispositif du réseau de réussite scolaire, etc.

#### ▣ le projet de tramway.

# Une convention pour les médiateurs de quartiers

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, alors que le programme de rénovation urbaine s'intensifie, Orgeval va disposer d'agents de proximité chargés à la fois de médiation entre habitants et de veille technique des espaces publics comme du patrimoine des organismes logeurs

Ce mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2009, la Ville de Reims signe une convention avec la Société Anonyme Le Foyer Rémois, la Société Anonyme Pluri Habitat L'Effort Rémois et Reims Habitat Champagne-Ardenne pour la mise en place d'un dispositif de médiateurs de quartier. Dix médiateurs et un coordonnateur vont ainsi intervenir sur les quatre quartiers bénéficiant de la rénovation urbaine : Croix-Rouge, Epinettes, Orgeval et Wilson.

## ▣ Un service rendu aux habitants : un outil de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

Avec une présence au plus près des habitants de chaque quartier en renouvellement urbain, le service de médiateurs de quartier remplit deux missions fondamentales :

- la médiation qui permet d'améliorer le lien social et ainsi, de développer un sentiment de sérénité, de tranquillité dans le quartier ;
- la veille technique sur les installations et équipements du quartier, que ce soit sur le domaine public ou celui des bailleurs sociaux. L'objectif est de garantir aux habitants un bon entretien des espaces verts, des parties communes, un suivi de la propreté, de l'éclairage public, etc.

## ▣ Leur site d'ancrage en quartier : les Points Info Quartier

Dans le cadre de leurs temps de présence en Point Info Quartier, les médiateurs de quartier sont à la disposition des habitants à la fois pour les informer de façon globale sur l'avancement du projet de renouvellement urbain, sur les actions organisées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, et enfin, pour recueillir leurs requêtes et propositions au sujet des espaces publics, des parties communes des bailleurs, etc.

## ▣ Une volonté de la Ville : bien positionner ce type d'agents de la collectivité dans leur double rôle de médiation et de veille technique

Si, jusqu'ici, un dispositif de présence humaine pour Reims, également cofinancé par la Ville et par les organismes logeurs existait à Wilson et à Croix-Rouge, il change d'orientation avec la mise en fonction de médiateurs de quartier. Ces derniers relèvent désormais de la direction de la politique de la Ville et de l'habitat.

Les médiateurs de quartier succèdent ainsi aux correspondants de quartier.

## ▣ Les organismes logeurs cofinancent ce dispositif qui améliore la qualité du service rendu aux locataires

Les organismes logeurs s'impliquent à hauteur de 60 % du coût de financement des postes de médiateurs de quartier, soit 212 880 € pour l'année 2009 et ce, au prorata du nombre de logements.

En contrepartie de cet investissement dans l'amélioration de la qualité du service rendu aux locataires, ils peuvent bénéficier d'un abattement de 30 % sur la taxe foncière sur les propriétés bâties. (article 1 388 du Code Général des Impôts)